



COMPTE – RENDU CTSD du 9 février 2016

Présents :

Administration : DASEN, Mme Carrere, Mme Fassi, Mme Hermantier, Mme Garlin, IEN VVA, Tarbes Ouest, Tarbes Est

Syndicats : 2 SE-Unsa, 2 Sgen Cfdt, 1 CGT Educ'action, 4 Snuipp-Fsu

Expert présent : Dr ARDY, Pédiopsychiatre hôpitaux de Lannemezan, ADOS Tarbes, CMP Tarbes, etc.

Déclarations liminaires (la nôtre en PJ).

L'IA déplore lui aussi que la revalorisation des temps de décharge ne soit pas assortie de postes budgétaires. Mais pour autant il ne voit pas comment régulariser la situation des décharges sur plusieurs années. Il s'agit d'un surnombre structurel : paradoxe d'être en surnombre alors que nous avons des postes non pourvus.

Poste d'animateur sciences était également non comptabilisé jusqu'alors.

L'IA rappelle que le protocole n'a jamais dit que tout serait figé en termes de fermetures de postes. Le Protocole s'arrête en 2017, il faut dès à présent travailler sur ce qui adviendra après sur le département. Le Cantal va sortir du protocole et devront faire le « travail » non fait après : ce n'est pas le choix du département des HP. Il assure ne pas savoir ni avoir aucune visibilité sur ce qui se passera post protocole. La Ministre et la DEGESCO a demandé à l'académie de Toulouse de réfléchir à comment sortir du protocole.

L'IA considère (en réponse ...) qu'il y a eu un gros travail de concertation lors des réunions in situ sur le protocole. Si les documents pré groupe de travail et pré CTSD sont les mêmes, cela ne veut pas dire que nos remarques, mises à jour d'effectifs, etc. n'ont pas été pris en compte ... L'IA nous annonce que nous n'aurons que de bonnes surprises lors de ce CT ...

Ouvertures occitan Séméac et Ibos : le DASEN n'ouvrira de nouveaux lieux qu'à partir du moment où parents enseignants et commune sont partants. Pas de passage en force.

1) Enseignement spécialisé :

Evolution de l'offre des ULIS école sur la circonscription de Lannemezan

Diminution des effectifs sur les deux ULIS école de la circo de Lannemezan. Contrairement à ce qui avait été annoncé, l'implantation d'une ULIS école sur Labarthe de Neste ne pourra pas se faire. Il y a eu une crispation légitime des collègues de l'école qui n'avaient pas été informés de ce projet. Donc statu quo mais il faudra avoir une réflexion globale sur les ULIS pour la rentrée 2017, et notamment à propos de l'implantation d'ULIS en REP. M. BEGUE rappelle qu'il est très important d'anticiper les inclusions et d'adapter l'organisation pédagogique en fonction. Il faudra implanter les ULIS sur de grosses écoles.

Le Snuipp fait un point sur la difficulté scolaire et les RASED et se demande s'il n'y a pas une volonté politique de tarir les RASED : pas de création de postes ET pas de départs en formation. Le DASEN répond non et indique que la rectrice veut améliorer le système (formations spé plus proches géographiquement). Le DASEN parle de la nécessité de régulariser le PAP : il faut différencier ce qui relève de ce que peut faire l'enseignant dans la classe et de ce qui relève d'autre chose ...

Projet ouverture d'1 unité d'enseignement autisme école à Barbazan-Debat

Projet qui ferait travailler ensemble des partenaires qui ne sont pas sur les mêmes points de vue cliniques. M. Begué veut une prise en charge la plus cohérente possible. Ce sera sur l'école M. Pagnol.

Le DASEN veut ouvrir sur notre dotation 0 (donc une fermeture en face) ! Or, le Ministère ouvre 76 postes nationalement pour les UE particulières, notamment autisme et a confirmé que les DASEN ne pouvaient pas faire de création sur leur propre dotation départementale. Ce sera un poste à profil (option D). Pour 5 ou 6 enfants, les plus jeunes possible et pour 2 ou 3 années.

SESSAD : Fermeture d'1 poste

SESSAD : Ouverture d'1/2 poste option D, ECSP (administrativement : SAIDEDA, mais mission dans les écoles)

ITEP J.Marie Larrieu CAMPAN : Confirmation du 1/2 poste

Hôpital de jour Lannemezan Centre Nansouty : Fermeture d'1 poste ? Pas de décision aujourd'hui.

Le Dr Ardy présente toutes les pathologies, psychoses, etc. que l'on peut rencontrer chez les enfants à l'hôpital de jour. Il est venu pour défendre les postes d'enseignants sur Nansouty.

ITEP Le Béroï transfert d'une classe délocalisée à l'élémentaire Lapacca Lourdes

1) **Dispositifs**

Dispositifs plus de maîtres que de classes : Maintien à titre expérimental

- *Tarbes Voltaire élémentaire* : 0.50 poste à titre provisoire
- *Tarbes J. Verne élémentaire* : 0.50 poste à titre provisoire
- *Tarbes J. Macé élémentaire* : 0.50 poste à titre provisoire

Le Snuipp rappelle que les effectifs de J. Macé justifieraient l'ouverture d'un poste entier, mais l'IA refuse catégoriquement car il considère qu'il n'y a pas de seuils d'ouverture ou de fermeture.

- **Langues Vivantes et internationales**

- *poste à profil fléché Anglais Ecole Bilingue J. Ferry Bagnères de Bigorre. Ce serait un dispositif expérimental d'immersion en langue anglaise. 5 heures et demi sur une classe la première année et 11 heures sur deux classes la deuxième année. Le nombre de classes reste le même, l'enseignant recruté sur ce poste devra avoir un niveau de langue B2.*

(cf. <https://europass.cedefop.europa.eu/fr/resources/european-language-levels-cefr>)

- **Encadrement/Remplacement**

- **Titulaires remplaçants** : ouverture de 4 postes
(1 à Lannemezan - 2 à Tarbes Est dont 1 avec fonction coordonnateur AESH et 1 à Vic Val d'Adour).
- **Enseignant référent** : Confirmation du poste ouvert à la RS 2015 à titre provisoire

2) **Réorganisation du tissu scolaire**

- **Créations de RPI dispersés et RPI concentrés :**

- *Aspin en Lavedan/Ossen* : fermeture d'1 classe à l'école d'Aspin en Lavedan et transfert du poste à l'école d'Ossen ECEL. Le RPI devient concentré.

- **Monléon Magnoac/Thermes Magnoac** : Fermeture d'1 classe ECEL. à l'école Thermes Magnoac transfert du poste à l'école de Monléon Magnoac Le RPI devient concentré.

Le Snuipp demande quelles sont les raisons d'un tel transfert ? Réponse : problématique de sécurité. Il y a une seule porte dans la salle de classe, il ne faudrait donc pas plus de 19 élèves. Le Snuipp dénonce les arguments de vétusté qui sont totalement faux (photos à l'appui).

- **St Lary Soulan Mat /Vielle Aure Elem** : création d'un RPI dispersé avec ouverture d'1 classe maternelle et fermeture d'1 classe élémentaire sur St Lary et ouverture d'1 classe élémentaire et fermeture d'1 classe maternelle sur Vielle Aure.
- **Fusion de 2 RPI Beaucens-Villelongue et Ayros Arbouix – Boo Silhen** –Le nouveau RPI prend la dénomination DAVANTAYGUE. **Ecole élémentaire Vier Bordes** : confirmation de la Fermeture actée sur l'arrêté de carte scolaire de la RS 2015 : Fermeture d'1 classe ECEL
- **Siarrouy/Tarasteix** Création d'un RPI Concentré sur Siarrouy. **Ecole élémentaire Tarasteix** : Fermeture du poste DE
- **Madiran/Castelnau Rivière Basse** Création d'un RPI dispersé proposé mais pas acté car des réticences.
- **Pays de Trie** fermeture à la rentrée 2017 ? La compétence école devrait passer à la communauté de communes. Le secteur sera revisité dans le cadre du protocole.

- **Fusion et transferts d'écoles** :

- **Ecole élémentaire Séméac** : projet de fusion ou transfert d'écoles et 0.50 de décharge de direction dans la nouvelle entité ou entité restante. Fermeture des 6 postes de Montaigu et ouverture de 6 postes sur l'Arbizon. Le poste de direction sera-t-il un poste à profil (+ de 10 classes) ? Ce n'est pas sûr ...
- **Fusion des écoles d'Ossun** : sera acté pour la rentrée 25017

- **Réorganisations tenant compte des différentes possibilités et des contraintes particulières** : (fermetures en rouge avec moyennes après fermetures)

- **Ecole maternelle Juillan** : Ouverture de 1 classe ECMA. (confirmation ouverture provisoire)
- **Ecole élémentaire Juillan** : Ouverture de 0.5 classe ECEL. Occitan (montée de cohorte). Il y aura donc un poste maternelle et un poste élémentaire Occ sur Juillan.
- **Ecole primaire Caixon (24)** : Fermeture d'1 classe ECMA.
- **Ecole maternelle Arreau (24)** : Fermeture d'1 classe ECMA. L'actualisation des effectifs ne suffit pas au DASEN. Il maintient sa volonté de fermer.
- **Ecole maternelle Lau Balagnas (11)** : Fermeture d'1 classe ECMA reportée à la rentrée 2017. Raison invoquée par l'IA : l'ATSEM qui travaille dans cette classe devant partir en retraite à la rentrée 2017, « c'est une mesure humaine de maintenir ce poste pour ne pas la mettre en difficulté ». Ce sera une ouverture provisoire au 2ème mouvement.
- **Ecole élémentaire Honoré Auzon Lourdes (22,17)** : Fermeture d'1 classe ECEL.
- **Ecole maternelle Lapacca Lourdes (24,25)** : Fermeture d'1 classe ECMA.

Aucun des arguments avancés par les syndicats ne change la décision de l'IA. C'est la CC qui inscrit et apparemment, la baisse des effectifs aurait été due à des affectations mal orientées. L'IA n'a pas pris cet argument en compte, cela restant de la compétence des élus, pas de la sienne.

- **Ecole élémentaire Pic du Midi Bagnères (25,5)** : Fermeture d'1 classe ECEL.
- **Ecole élémentaire Carnot Bagnères (24,75)** : Fermeture d'1 classe ECEL.

Le nombre d'écoles sur la ville et plus largement sur la communauté de communes ne semble plus adapté à la taille de la population scolaire selon la SG. Le Snuipp rappelle ce qui s'est passé sur la ville et l'agglomération depuis 2011 et qu'il y a eu des promesses non tenues par l'administration concernant une restructuration. Le SNUipp insiste sur le fait que le tissu scolaire garantissait une équité sur la ville car 3 écoles de 5 classes ce qui va être totalement remis en cause en transformant 2 écoles à 4 classes et en instaurant donc des cours doubles à 25/26 élèves. Que d'autre part, l'IA n'a jamais précisé clairement à la Mairie ce qu'il entendait sous le terme restructuration. Le SNUipp demande un gel de ces postes pour la rentrée pour laisser la communauté éducative mener une réflexion sur le sujet comme ça a été le cas l'an dernier pour Ossun. L'IA refuse en disant qu'il a suffisamment laissé de temps au maire.

- **Ecole maternelle M.Pagnol Aureilhan (20)** : Fermeture d'1 classe ECMA.
- **Ecole élémentaire J. Curie Aureilhan (24,5)** : Fermeture d'1 classe ECEL.

La SG donne les chiffres donnés par le maire, lequel a choisi d'inscrire les enfants habituellement inscrits à Joliot Curie dans une autre école. Depuis 2 ans le maire est entré en conflit avec le directeur, et n'obtenant pas de l'administration, le retrait du directeur, a fait le choix très orienté d'inscrire les CP dans une autre école de la ville, asséchant ainsi les effectifs de Joliot Curie volontairement. L'IA déclarant qu'il n'avait pas à intervenir dans le choix du maire, que c'était de sa responsabilité d'inscrire les enfants, valide ainsi ce type de pratiques totalement inacceptables à nos yeux. Le SNUipp exprime son désaccord le plus profond avec ces méthodes qui vont avoir un impact sur l'avenir et qui vont créer un précédent dommageable dans le département.

- **Ecole élémentaire V.Hugo Tarbes (21,83)** : ~~Fermeture d'1 classe ECEL~~ : mesure annulée car il y aura 34 CP à la rentrée 2017.
- **Ecole primaire Bénac (17,75)** : ~~Fermeture d'1 classe ECEL et de 0.25 de décharge de direction (perte de la 4^{ème} classe)~~ : mesure annulée par décision de l'IA pour des raisons que nous n'avons pas comprises.

Demandes d'ouvertures : J. Macé (27,5), JJ Rousseau (22,83), J. Moulin (25,63), elem Henri IV(26,75), Soues maternelle(31), Loures Barousse(26,25), ...toutes ces demandes ont été retoquées par l'IA

3) Prise en compte des nouvelles modalités de décharge de direction

Ecole primaire Pays de Trie

Ecole primaire La Barthe de Neste

Ecole élémentaire P.Bert Tarbes

Ecole élémentaire J.verne Tarbes

Ecole élémentaire Henri IV Tarbes

Ecole élémentaire Juillan

Ecole maternelle Michelet Tarbes

Ecole maternelle Prévert Tarbes

Ecole maternelle Berthelot Tarbes

Ecole maternelle Lucie Aubrac Orleix

Ecole élémentaire Loures Barousse

Ecole primaire Vielle Aure

Ecole primaire Galan

Ecole primaire Sarrancolin

4) **Transfert de postes :**

Transfert du rattachement du poste enseignant itinérant en Langue et culture régionale :

- de la circonscription de Tarbes Est vers la circonscription de Vic Val d'Adour

5) **Mise à disposition :**

Développement culture scientifique et technique : Confirmation de la mise à disposition d'un poste au Pic du Midi

Interruption de séance demandée par le Snuipp pour proposer aux syndicats de voter contre cette carte scolaire. Le Sgen et le Se choisissent de s'abstenir afin de ne pas remettre en cause le Protocole qu'ils approuvent, contrairement au SNUipp. Le Snuipp vote contre. Nous déplorons de ne pas avoir pu voter chacune des mesures ... Le SNUipp propose donc aux autres syndicats de boycotter le CDEN. Il faudra l'accord de la FCPE.

A la sortie du CTSD, nous n'avons pas vu où étaient les bonnes surprises annoncées au départ ???

Pour le Snuipp-Fsu 65 : Claude Martin, Sylvette Le Moal, Magali Laborde et Stéphane Delas.